

MERCREDI 04 NOVEMBRE 2009

DERNIERE MINUTE



ORDRE INFIRMIER

HARCELEMENT MORAL SUR INFIRMIERES

Pressions individuelles, questionnaires inquisiteurs, notes de la DHOS, tout un arsenal se met en place pour institutionnaliser ce racket qu'est la cotisation obligatoire à l'Ordre.

La CFTC n'accepte pas ce chantage au droit d'exercer sa profession et le harcèlement moral qui l'accompagne, avec la complicité et l'appui des Pouvoirs Publics.

Même nos directions d'établissements en rajoutent, sortant des notes qui accompagnent nos fiches de paie et insistant sur la mise hors la loi en cas de non cotisation.

La CFTC soutient le mouvement de résistance de nos professionnels face à l'arbitraire de l'Ordre.

La CFTC défendra juridiquement tous nos adhérent(e)s infirmier(e)s si des poursuites pour exercice illégal étaient engagées par des établissements ou l'Ordre.

Posons-nous aussi la question des fonds qui permettent aujourd'hui à l'Ordre de fonctionner. Fonds Publics.... ??

POUR PLUS D'INFORMATION, VOTRE CONTACT CFTC :

www.cftc-santesociaux.fr